

Plateforme régionale de lutte contre les paradis fiscaux – Réunion plénière – 24-06-2021 – La Destrousse

Présents : Jean-François Tronchon, CCFD TS ; Maxime Picard, secrétaire départemental, Thierry Munoz et Damien Perrot, syndicat Solidaires Finances publiques 13 ; Gérard Blanc, CCFD TS Aix ; Jean-Pierre Jullien, CCFD TS Marseille ; Christiane David et Josette David, Peuples Solidaires Aubagne ; Maryse Cuguillère, Agglo Consommateurs Solidaires (ACS), adhérente d'Attac France

Excusés : Solange Joué et Olivier Béal CCFD-TS, Maurice Dutot, Attac Pays d'Aubagne ; Claude Bargin Peuples Solidaires ; Jean-Claude Roger, Vigicor, Jacques Woda Attac Marseille,

Ordre du jour :

- Etat des lieux.
- Approche des députés européens.
- Pouvons-nous encore être audibles dans le contexte actuel ?
- Faut-il nous réveiller, continuer à rester en sommeil si oui dans quelles conditions ?
- Faut-il disparaître ? si oui, affectation du résidu financier et arrêt ou transfert du site en cas d'intérêt pour un groupe.

Rappel historique :

Le groupe a été impulsé en 2008 par 5 associations du Pays d'Aubagne (Attac, CCFD, Confédération paysanne, Ecoréseau, Groupe Tiers Monde Aubagne) sur la problématique des agro-carburants.

En 2009-2010, 9 associations relaient une campagne nationale sur les paradis fiscaux (Africa culture, Attac, Casa-Tana-Réseau ASAFrance, CCFD Terre Solidaire, Chasaadd-France, Comét'ik, Kassumay, Group Peuples Solidaires-Pays d'Aubagne, Tabalé-Solidarité France-Afrique)

Le but était d'interpeller et informer les élus (locaux, députés, français et européens) et de sensibiliser les citoyens à la problématique des paradis fiscaux, de l'évasion/fraude fiscale, l'impact négatif sur les pays du Sud.

En 2014 l'intitulé adopté est « plateforme stopparadisfiscaux 13 ».

Les membres du collectif en 2020 sont : Agglo Consommateurs Solidaires (ACS) qui devient Acteurs Consommateurs Solidaires, Peuples Solidaires-ActionAid France, qui a quitté plateforme nationale, VIGICOR plus ATTAC, CCFD Terre Solidaire, Oxfam France et le Secours Catholique, membres de la plateforme nationale PPFJ.

Actions

- courriers envoyés aux élus locaux, aux députés nationaux et européens et à tous les candidats aux élections européennes et régionales
- organisation d'un forum à l'IEP d'Aix en 2015
- débats à la sortie du documentaire « Le prix à payer » de Harold Crook en 2015

- création d'argumentaires intégrés au site internet « stopparadisfiscaux13 » créé le 6 mai 2014 par Stéphane Degros
- Soirées débat à La Destrousse, Gardanne, Saint-Etienne, Aix en Provence en 2016-2017-2018 sur la base d'un module de formation et d'information sur l'évasion fiscale
- organisation d'un « safari fiscal » en 2018

Tour de table

- **Solidaires Finances publiques 13** : Solidaires est le 1^e syndicat à la Direction générale des Finances publiques. C'est un syndicat de lutte qui vise à la transformation sociale. C'est un syndicat séculier qui s'intéresse aussi à ce qui se passe dans la société en dehors de l'entreprise. Nous constatons l'externalisation et la privatisation des missions, la diminution des emplois (150 emplois supprimés par an dans le 13 depuis 10 ans)
La Direction des Finances publiques a pour missions régaliennes de collecter l'impôt auprès des ménages et des entreprises et d'effectuer les choix politiques d'utilisation de l'impôt.
à reformuler : « nouveau réseau de proximité » ; « fin du maillage territorial »
- **Gérard Blanc, CCFD TS Aix** : La participation de Vincent Drezet avait été très appréciée à une réunion à La Destrousse le 27 septembre 2018.
- **Jean-Pierre Jullien, CCFD TS Marseille** : Participation au « Safari fiscal » du 3 février 2018, Le CCFD Marseille est aussi associé aux villes en transition et à Alternatiba et Greenpeace.
Organisation le 4 septembre d'un safari contre le greenwashing.
- **Christiane David et Josette David, Action Aid Peuples Solidaires Aubagne** : accompagnement du village de Kalembouly au Burkina Faso. Nous sommes passés de l'assistantat au partenariat.
Le montant de l'évasion fiscale dépasse l'aide donnée par l'Europe à l'Afrique.
- **Maryse Cuguillère, Attac et ACS** : regrette que les syndicats ne soient pas assez partie prenante de ce genre d'action, comment faire pour qu'ils viennent nous rejoindre ?
- **Christine Méad** des comités locaux d'Attac des Bouches du Rhône nous avait précisé par courriel du 20 décembre sa décision de se retirer de la plateforme régionale faute de moyens avec un groupe trop petit, seul et isolé. Elle proposait de s'en remettre à la plateforme nationale.
- **Jean-Claude Roger, Vigicor** : excusé. Découragé par la non prise en compte de la problématique des paradis fiscaux par les différentes structures. Peut-être aussi marqué par la difficile action d'Anticor en 2011 en tant que seul représentant de la société civile dans le cadre de l'affaire Guérini. Par ailleurs, Vigicor n'a pu mener à bien son projet de module de formation contre la corruption faute d'obtenir à ce jour un numéro d'agrément. La priorité du moment est sa principale activité autour de la musique.

Etat des lieux

Depuis 2008, fin du secret bancaire sur les comptes à l'étranger, permettant de récupérer des recettes fiscales sur les multinationales. Peut-on désormais faire plus ?

Damien Perrot : la fraude fiscale internationale dans les multinationales est en lien avec la dette publique (manque de ressources) et la corruption.

A l'automne 2010 elle a été évaluée à 356 milliards d'euros dans le monde, 204 pour les entreprises, 152 pour les particuliers. En France elle s'élève de 40 à 100 milliards d'euros.

La fraude fiscale est illégale, l'évasion fiscale est légale en vertu de divers mécanismes mais immorale. Il faudrait donner aux personnels des Finances publiques les moyens d'appliquer la loi. Il y a une volonté politique ultralibérale d'aider les voleurs en donnant moins de moyens aux gendarmes. L'opinion publique est plus informée, plus choquée par le phénomène. Depuis 2008 il y a la possibilité d'avoir des informations sur les entreprises. Il y a des échanges entre les états, surtout en Europe, Hong-Kong...

La réunion du G7 de juin 2021 a entériné la création d'un impôt mondial minimal sur les sociétés de 15%. La France a un taux de 28%, l'Irlande de 12,5%. La plupart des pays ont un taux de 25%. Il y aurait un risque de perte de ressources. Cette décision doit être approuvée par le G20, puis par les 135 pays de l'OCDE. Cela pose le problème de la souveraineté de chaque pays.

Que rapporterait cet impôt en France ? + 4 milliards à 15%, mais 16 milliards à 21% et 26 milliards à 28%.

Les multinationales doivent être taxées dans les pays où elles ont leur activité. Problème avec certains pays de l'Union Européenne : Irlande, Luxembourg, Pays-Bas. En 2016, Apple **devait** verser 13 milliards d'euros à l'Irlande qui fait appel pour protéger Apple, quitte à perdre de l'argent.

Les multinationales sont plus puissantes que les états. Il y a un problème de la légitimité démocratique lorsque c'est une entité extérieure qui décide. Il faut reconstituer le lien entre l'activité et l'impôt.

Il existe des négociations d'exception. Exemple avec le Crédit Impôt Recherche pour les sociétés qui font de la recherche innovante.

L'impôt est dû sur les bénéficiaires des sociétés, mais des artifices diminuent les bénéficiaires, et donc la base de l'impôt. Le pouvoir est exercé par les actionnaires, au détriment des salariés et de l'investissement.

Gérard Blanc : la lutte contre la fraude fiscale rapporte de plus en plus grâce à l'efficacité des services.

Damien Perrot : oui, mais la fraude est malgré tout de plus en plus importante.

Maxime Picard : le rapatriement rapporte un peu. Il y a un contrôle que quelques grosses affaires et la négociation sur le paiement.

Jean-François Tronchon : et n'oublions pas le Parquet National Financier.

Damien Perrot : oui, il y a un réel progrès.

Maxime Picard : il y a eu la fusion des impôts et du Trésor public. Les trésoreries municipales ont vu supprimer 60% des sites, ce qui entraîne un appauvrissement des missions. Le double contrôle effectué jusque-là a été remplacé par le « contrôle allégé en partenariat », soit l'auto-contrôle des collectivités et des entreprises, avec le risque d'une évaluation diminuée et de négociations qui renvoient les paiements à la baisse. Genre « Je dois 10, je paie 4 et on reste là. »

Approches des députés européens

Gérard Blanc : ils sont contactés mais ne répondent pas, qu'ils soient élus locaux, nationaux et européens. On peut se poser des questions sur ce mode d'action.

Jean-François Tronchon . En région PACA, la question des paradis fiscaux est inaudible pour les élus. Concernant les 4 députés européens, sélectionnés parce que sensibilisés à notre thématique dans leurs actions militantes, n'ont pas répondu à nos courriels malgré de multiples relances : il y a eu zéro intérêt, toutes tendances confondues.

Christiane David : et ailleurs en France ?

Gérard Blanc : il y a une ébauche de plateforme en alsace. La plateforme nationale n'est pas très convaincante.

Jean-Pierre Jullien : c'est la même chose dans d'autres domaines, l'inspection du travail, les migrants...

Maryse Cuguillère : on est atteint de découragement si les citoyens ne sont pas touchés. Il faut mobiliser les citoyens.

Maxime Picard : le combat est plus légitime et plus dur. Il faut avoir confiance en nos capacités pour avoir de petites victoires. L'évasion fiscale est un vol d'argent. Le montant de la fraude est égal au montant de la dette.

Jean-François Tronchon : faut-il rester comme collectif ou inventer autre chose ? Il n'est pas sûr que nous ayons les moyens de continuer l'action. Il y a un problème du relai par les associations. Attac qui est à la base de cette action n'en fait plus une priorité, la plateforme nationale est en sommeil.

Maryse Cuguillère : Attac a aussi des problèmes pour mobiliser. Le travail auprès des élus ne porte pas ses fruits. Seules les actions « coup de poing » ont un effet.

Jean-Pierre Jullien : tout est lié. OK pour continuer à participer.

Gérard Blanc : le CCFD Aix a un axe d'action « plaidoyer » pour la justice économique, contre les paradis fiscaux. Devons-nous prendre une décision aujourd'hui ? Nous sommes en période de Covid, on peut attendre l'automne. OK pour continuer à participer

Jean-François Tronchon : je ne veux plus, dès maintenant, assurer la coordination. Par ailleurs, le site internet a eu un intérêt comme mémoire de notre action. Je peux continuer, le cas échéant, à l'alimenter si nous souhaitons le maintenir.

Maryse Cuguillère : il y a un désenchantement, car il y a peu d'implication de la part des adhérents des différentes organisations.

Solidaires : nous ne sommes pas mandatés pour prendre une décision de participation au collectif.

Gérard Blanc : on peut diffuser le compte-rendu et voir à la rentrée la possibilité d'assurer la coordination

Christiane David à Solidaires : quelles sont vos attentes par rapport à cette réunion et à la plateforme ?

Solidaires : nous sommes en observation, mais nous avons la même problématique. Nous avons répondu à l'invitation car cela rentre directement dans nos préoccupations

Plateforme 13 : <https://www.stopparadisfiscaux13.fr/category/a-la-une/>

Plateforme nationale : <https://www.stopparadisfiscaux.fr/>

Compte rendu rédigé par Christiane David, complété par Jean-François Tronchon